

Evere

Ecoles à nouveau accessibles aux parents

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Evere a récemment statué sur les mesures de sécurité qui seront en application à partir du lundi 4 janvier. En ce qui concerne les écoles, l'accès sera de nouveau permis aux parents, mais un contrôle visuel à l'entrée de chaque établissement sera mis en place. Les fermetures des portes, pendant les heures de classes, seront scrupuleusement respectées. L'accès aux infrastructures sportives sera également de nouveau permis aux parents. Un contrôle visuel et des sacs aux entrées sera prévu par les clubs. Quant aux événements culturels organisés sur le territoire de la commune, les participants doivent s'attendre à des contrôles de sacs. **Pa. D.**